



FICHE DE LIAISON

INFORMATIONS UTILES A L'ETABLISSEMENT DU CONTRAT DE MISE A DISPOSITION



Ces informations seront transmises par l'entreprise utilisatrice à l'agence d'emploi en utilisant le présent document ou tout autre moyen

Nom de l'entreprise :	<input type="text"/>
Nom du demandeur :	<input type="text"/>
Date de la demande :	<input type="text"/>

Caractéristiques de la mission

Poste demandé	<input type="text"/>			
Profil demandé	Qualification :	<input type="text"/>		
	Compétences :	<input type="text"/>		
	Niveau, Position, Coefficient :	<input type="text"/>		
Durée	Date début :	<input type="text"/>	Date de fin :	<input type="text"/>
Lieu exact de la mission	Adresse :	<input type="text"/>		
	Code postal :	<input type="text"/>	Commune :	<input type="text"/>
	Atelier :	<input type="text"/>		
	Chantier :	<input type="text"/>		
	Emplacement du poste :	<input type="text"/>		
Horaires journaliers	1er jour :	<input type="text"/>		
	jours suivants :	<input type="text"/>		
Accueil et formation	Un accueil est prévu dans l'entreprise ou sur le chantier ? (art. L4141-1 du CT)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
	Nom de la personne chargée de l'accueil :	<input type="text"/>		
	Une formation générale à la sécurité est prévue ? (art. L4141-1 du CT)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
	Nom du formateur :	<input type="text"/>		
	Une formation au poste de travail est prévue ? (art. L4141-2 du CT)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
	Nom de l'interlocuteur privilégié de l'intérimaire :	<input type="text"/>		

Caractéristiques du poste

Détail des tâches à accomplir :	<input type="text"/>
Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s) :	<input type="text"/>
Condition(s) particulière(s) de travail prévues : <i>(ex : travaux en hauteur, bruit, ambiance thermique...)</i>	<input type="text"/>

Risques encourus au poste de travail et mesures de prévention

Risques du poste	Mesures de prévention / Equipements de protection collective
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Liste des habilitation(s), certification(s) nécessaires (ex : habilitation électrique, CACES...):	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Des équipements de protection individuelle (EPI) sont-ils nécessaires pour ce poste ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Liste des EPI nécessaires pour le poste :	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

S'agit-il d'un poste à risques particuliers pour la santé et la sécurité de l'intérimaire ? (art. L4154-2 du CT)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Une formation renforcée à la sécurité (avec programme et formateur) est-elle prévue ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Cette formation renforcée sera-t-elle évaluée ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Une surveillance médicale renforcée par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice est-elle prévue ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Nature du poste demandé	Exemple : manutentionnaire, préparateur de commande, banquier, conducteur PL
Qualification du salarié, degré de reponsabilité et d'autonomie	Exemple : maçon poseur de bordures expérimenté, chef d'une équipe de 4 personnes
Compétences particulières	Exemple : maîtrise d'une conversation en anglais ou d'un logiciel particulier
Lieu exact où le salarié sera affecté	Exemple : unité de production A, atelier de soudage, hall 5
Horaires de travail du salarié	Exemple : date de début et de fin de mission : 8h00 – 12h00, 13h00 – 16h00 ; 35h par semaine
Modalités d'accueil du travailleur intérimaire	<p>L'accueil doit notamment aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de l'entreprise et de son activité ; - la visite du site (vestiaires, sanitaires, restaurant, salles de pause, locaux sociaux, etc.) ; - l'explication des règles de circulation (cheminements des engins et des piétons) ; - l'organisation des secours, l'évacuation en cas d'incendie ; - la possibilité d'exercer le droit de retrait en cas de danger grave et imminent ; - la présentation de la personne référente ; - la présentation des institutions représentatives du personnel en charge de la santé et de la sécurité au travail. <p>L'accueil du travailleur intérimaire doit être enregistré (feuille de suivi) et donner lieu à la remise d'un livret d'accueil.</p>
Formation au poste de travail	<p>Le programme de formation doit notamment aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques et les nuisances du poste de travail et les mesures de prévention correspondantes, - les modes opératoires et les gestes les plus sûrs ; - le fonctionnement des dispositifs de sécurité ; - l'utilisation des appareils de manutention ; - les moyens de protection collective et les équipements de protection individuelle spécifiques au poste ; - la formation nécessaire à la délivrance des habilitations (autorisation de conduite, habilitation électrique, etc.). <p>La formation est dispensée par un formateur, désigné par le chef d'entreprise, qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité et doté de qualités pédagogiques.</p> <p>L'acquisition des compétences du travailleur intérimaire doit être évaluée à partir de supports formalisés (QCM, etc.) et/ou d'une mise en situation pratique. Le contenu des formations et une trace de leur évaluation doivent être conservées.</p>
Accompagnement par une personne référente	Tout au long de la mission, l'accompagnement du travailleur intérimaire doit être réalisé par une personne compétente qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité. Cette personne doit être située à proximité du poste de travail du travailleur intérimaire ; à défaut, elle doit être facilement joignable par ce dernier.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Détail des tâches à accomplir	<p>Exemple : lecture du bordereau de commande, prélèvement des colis dans le stock, manipulation des colis et constitution d'une palette, filmage, déplacement par transpalette électrique à conducteur porté</p> <p>Exemple : mise en place de coiffes métalliques sur des moules à l'aide de palan sur une plate-forme à hauteur de 2 mètres, mise en place d'étiquettes agrafées sur un tuyau frais, repérage des défauts sur les fabrications d'armatures métalliques, nettoyage de fin de poste</p>
Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s)	<p>Exemple de machines / matériels : chariot automoteur, nacelle élévatrice, pont roulant, machine à commande numérique, presse plieuse, raboteuse, marteau-piqueur, couteaux, etc.</p> <p>Exemple de produits : huile de démoulage, accélérateur de prise, colle à base de résine, dégraissants, etc.</p> <p>Exemples de poussières et aérosols générés : bois, céréales, résines, huiles de coupe, etc.</p>
Condition(s) particulière(s) de travail	<p>Environnement du poste de travail, par exemple : travail en hauteur, travail en milieu confiné, travail en extérieur, travail de nuit, travail au froid ou à la chaleur, machines ou outils dangereux, etc.</p> <p>Procédures particulières à respecter comme des consignes d'utilisation d'un équipement de travail, un mode opératoire de contrôle du produit, des conditions d'accès dans une zone contrôlée, etc.</p>

RISQUES ENCOURUS AU POSTE DE TRAVAIL ET MESURES DE PREVENTION

Risques au poste de travail	Exemple : gestes répétitifs, port de charges, incendie, explosion, bruit, vibrations, rayonnements ionisants, etc.
Mesures de prévention / Equipements de protection collective	Exemple : process en vase clos, installations de captage des polluants, plate-formes élévatoires mobiles de personnel (nacelles élévatoires), échafaudages, garde-corps, barrières immatérielles, etc.
Habilitation(s), certification(s) nécessaire(s)	Exemple : CACES® R389 type 1 et 3, formation préalable à l'habilitation électrique, utilisation d'un pont roulant, montage et démontage d'échafaudages, port des EPI (protection respiratoire, système antichute, etc.), utilisation des extincteurs, etc.
Equipements de protection individuelle nécessaires	<p>Exemple : casque, gants, lunettes, protections auditives, protections respiratoires, vêtements de protection, chaussures de sécurité, etc.</p> <p>Préciser ceux qui sont fournis par l'entreprise utilisatrice.</p>
Postes à risques particuliers	<p>Indiquer si le poste appartient à la liste des postes à risques particuliers.</p> <p>Cette liste doit comprendre au minimum les postes de travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux habituellement reconnus comme dangereux et qui nécessitent une certaine qualification (travaux de maintenance, utilisation de machines dangereuses) ; - les travaux pour lesquels une formation particulière est prévue par la réglementation (travaux électriques, conduite d'engins) ; - les travaux exposant à certains risques (travail en hauteur ; produits chimiques tels que solvants ; nuisances telles que bruit, vibrations, etc.) - les travaux exposant à des produits chimiques ou substances dangereuses pouvant entraîner une maladie professionnelle (substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, etc.) ; - les postes de travail ayant été à l'origine d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle ou d'incidents répétés ; - les travaux soumis à surveillance médicale renforcée.
Formation renforcée à la sécurité	Pour les postes à risques particuliers, une formation renforcée à la sécurité doit être dispensée. A l'issue de cette formation et d'une évaluation positive des connaissances acquises, une attestation est délivrée par l'entreprise utilisatrice au travailleur intérimaire.
Surveillance médicale renforcée	<p>Dans le cas où le poste nécessite une surveillance médicale renforcée, un examen complémentaire sera réalisé préalablement à la mission par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice. Celui-ci se prononcera sur l'aptitude du salarié à occuper le poste.</p> <p>Se référer à la liste établie par le médecin du travail de l'entreprise.</p> <p>La situation personnelle du salarié peut également nécessiter une surveillance médicale renforcée (femme enceinte, travailleur de moins de 18 ans, travailleur handicapé, etc.).</p>